



Modification N° 1

Demande d'offres à commandes (DOC)

Services de formation professionnelle destinée au porte-parole des médias pour Services aux Autochtones du Canada (SAC) et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)

Numéro de l'invitation : 100250697

Date : le 1 septembre 2023

La DOC est modifiée comme suit :

1. L'INVITATION PREND FIN

Supprimé : Le 6 septembre 2023 à 14h Heure avancée de l'est

Insérer : Le 15 septembre 2023 à 14h Heure avancée de l'est

2. ATTACHMENT 1 TO PART 3, PRICING SCHEDULE

Supprimé en entier.

Insérer :

Les offrants doivent remplir ce barème de prix pour les tableaux A et B et l'inclure dans leur offre financière. L'évaluation financière sera basée sur la somme totale des taux horaires fermes pour la période initiale, y compris les années d'option 1 et 2. Tous les prix doivent être en dollars canadiens (CAD) et ne doivent pas inclure les taxes applicables.

Tableau A - Taux horaires fermes par séance de formation destinée aux porte-parole des médias

Travail standard conformément à la section EDT12 de l'Énoncé des travaux

Formation destinée aux porte-parole des médias	<u>Période initiale</u> Date d'attribution de l'offre à commandes au 31 mars 2025 Taux horaires fermes (\$CAN) A	<u>Année d'option 1</u> Du 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 Taux horaires fermes (\$CAN) B	<u>Année d'option 2</u> Du 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 Taux horaires fermes (\$CAN) C	Moyenne des taux horaires fermes $D = (A + B + C) / 6$ D
1. Formation en groupe avec un maximum de cinq participants sur la théorie et la pratique (séance de trois heures). Mode de prestation : 1.1 Formation virtuelle : _____ \$ 1.2 Sur place (en classe) : _____ \$				
2. Formation individuelle (un participant) sur la théorie et la pratique (séance de trois heures). Mode de prestation : 2.1 Formation virtuelle : _____ \$ 2.2 Sur place (en classe) : _____ \$				
3. Mise à jour/renouvellement de la formation sur la théorie et la pratique (séance d'une heure) pour un (1) participant. Mode de prestation : 3.1 Formation virtuelle : _____ \$ 3.2 Sur place (en classe) : _____ \$				
Tableau A - Moyenne totale des taux horaires fermes $D = (1 + 2 + 3)$				



Tableau B - Taux horaires fermes par séance de formation destinée aux porte-parole des Travail en soirée, la fin de semaine et durant les jours fériés, conformément à la section EDT12 de l'Énoncé des travaux				
Formation destinée aux porte-parole des médias	<u>Période initiale</u>	<u>Année d'option 1</u>	<u>Année d'option 2</u>	Moyenne des taux horaires fermes D = (A + B + C) / 6
	Date d'attribution de l'offre à commandes au 31 mars 2025	Du 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026	Du 1 ^{er} avril 2026 au 31 mars 2027	
	Taux horaires fermes (\$CAN)	Taux horaires fermes (\$CAN)	Taux horaires fermes (\$CAN)	
	A	B	C	D
<p>1. Formation en groupe avec un maximum de cinq participants sur la théorie et la pratique (séance de trois heures). Mode de prestation :</p> <p>1.1 Formation virtuelle : _____ \$</p> <p>1.2 Sur place (en classe) : _____ \$</p>				
<p>2. Formation individuelle (un participant) sur la théorie et la pratique (séance de trois heures). Mode de prestation :</p> <p>2.1 Formation virtuelle : _____ \$</p> <p>2.2 Sur place (en classe) : _____ \$</p>				
<p>3. Mise à jour/renouvellement de la formation sur la théorie et la pratique (séance d'une heure) pour un (1) participant. Mode de prestation :</p> <p>3.1 Formation virtuelle : _____ \$</p> <p>3.2 Sur place (en classe) : _____ \$</p>				
Tableau B – Moyenne totale des taux horaires fermes D = (1 + 2 + 3)				

MOYENNE TOTALE DE TOUS LES TAUX HORAIRE FERMES = (Tableau A + Tableau B) / 2	
---	--

3. PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Critères techniques obligatoires (TO2)

Supprimé en entier.

Insérer :

Numéro	Critères techniques obligatoires (TO)	Référence à la page de la proposition du soumissionnaire	Satisfait Oui/Non
TO2	<p>Expérience du soumissionnaire : résumés des projets et références</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins 10 projets au cours des 84 derniers mois, à la date de clôture de la présente demande d'offres à commandes (DOC). Ces projets doivent démontrer un contenu personnalisé et la prestation de multiples séances de formation pour les porte-parole des médias, en anglais et en français, pour des ministères et des organisations gouvernementales, fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour démontrer cette expérience, le soumissionnaire doit fournir une liste de 10 projets et la liste doit inclure les informations suivantes pour chaque projet : <ol style="list-style-type: none"> a) le nom de l'organisation cliente; b) les coordonnées de la personne-ressource de cette organisation, soit son nom, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel; c) la date de début et de fin, dans le format mois/année à mois/année. 2. Le soumissionnaire doit fournir trois (3) résumés écrits de projets. Chaque résumé de projet doit comprendre toutes les informations suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a) le nom de l'organisation cliente; b) les coordonnées de la personne-ressource de cette organisation, soit son nom, son titre, son numéro de téléphone et son adresse courriel; c) une brève description du projet comprenant : d) la nature et les objectifs; e) la forme de la formation offerte (en groupe, individuelle, sur place ou virtuelle); f) le nombre de séances de formation données, y compris la langue dans laquelle elles ont été données; g) le nombre de personnes-ressources impliquées dans le projet, leur rôle, leurs responsabilités et leurs compétences linguistiques; h) le public cible (c.-à-d. le directeur, le directeur général, le sous-ministre adjoint); et i) la date de début et de fin, dans le format (mois/année à mois/année). <p>Services aux Autochtones Canada (SAC) se réserve le droit de contacter la personne-ressource désignée pour vérifier l'exactitude et la véracité des informations fournies dans la proposition du soumissionnaire. Si SAC décide de contacter la personne-ressource du client et si un (1) ou plusieurs clients</p>		



	nommés fournissent une référence négative concernant l'exactitude ou la véracité de la proposition du soumissionnaire, la proposition sera jugée non conforme et ne sera pas prise en considération.		
--	--	--	--

Critères techniques obligatoires (TO3)

Supprimé en entier.

Insérer :

Numéro	Critères techniques obligatoires (TO)	Référence à la page de la proposition du soumissionnaire	Satisfait Oui/Non
TO3	<p>Personnes-ressources proposées</p> <p>1. Les personnes-ressources proposées par le soumissionnaire doivent chacune avoir au moins 48 mois d'expérience dans l'élaboration et la prestation de formations destinées aux porte-parole des médias. Pour démontrer son expérience, le soumissionnaire doit fournir les détails suivants pour chaque personne-ressource proposée :</p> <ul style="list-style-type: none">a) le nom de la personne-ressource;b) ses capacités linguistiques;c) les informations sur sa cote de sécurité (nom tel qu'il apparaît sur le formulaire de demande de cote de sécurité, niveau de la cote de sécurité obtenue, période de validité de la cote de sécurité obtenue, numéro de dossier du Certificat d'enquête de sécurité et du profil de sécurité);d) sa formation et ses certifications;e) son expérience professionnelle, y compris :<ul style="list-style-type: none">i. le nom de l'organisation cliente,ii. la date de début et de fin dans le format suivant (année/mois à année/mois),iii. un résumé des services fournis,iv. la langue dans laquelle les services ont été fournis,v. la forme de la formation offerte (en groupe, individuelle, sur place ou virtuelle). <p>2. Au minimum, le soumissionnaire doit proposer soit 1 ressource, soit 2 ressources, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">a. une (1) ressource qui peut fournir des services *bilingues (anglais et français); OUb. une (1) ressource qui peut fournir des services en anglais* ET une (1) ressource qui peut fournir des services en français*. <p>* Toutes les personnes-ressources proposées doivent être capables de fournir les services au niveau avancé en communication orale ainsi qu'en compréhension et en communication écrite. Veuillez consulter le tableau de compétences linguistiques dans l'annexe A,</p>		

	<p>sous la section SW10, « Langue de travail ».</p> <p>Le soumissionnaire peut présenter des ressources supplémentaires en plus du nombre indiqué ci-dessus sous a) ou b), jusqu'à un maximum de 4 ressources. Le soumissionnaire doit alors ajouter une section intitulée « Ressources supplémentaires ».</p>		
--	--	--	--

4. ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES TRAVAUX, EDT6 : TÂCHES ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

À la Section 6.1.2

Supprimé :

- d) donner des séances de formation individuelles (face à face) et en groupe, à l'aide de l'une des méthodes suivantes : ***virtuellement (en ligne) ou en personne (en classe)***;

= La formation ne peut pas combiner les deux méthodes.

Insérer :

- d) donner des séances de formation individuelles (face à face) et en groupe, à l'aide de l'une des méthodes suivantes : ***virtuellement (en ligne) ou en personne (en classe)***;

= La formation doit être dispensée en direct/synchrone et ne peut pas combiner les deux méthodes.